

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Social, société et sociologie Social, Society and Sociology Social, sociedad y sociología

Jacques Ion

Number 20 (60), Fall 1988

Des recompositions du social éclaté

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034114ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034114ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Ion, J. (1988). Social, société et sociologie. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (20), 89–93.

<https://doi.org/10.7202/1034114ar>

Article abstract

This article means to show first how much the objectivization of a representation of the society is indissociable of the "social problems", in a restricted sense, that face that society; and, simultaneously, how the constitution of a learned discipline, Sociology, is all the same inseparable, despite its denials, from the empirical works carried out in the tradition of the "social surveys". Based on these premises, a short analysis is proposed of the specialized sociology of the social that ends up in refuting the idea of a crisis in that sub-discipline.

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1988

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Social, société et sociologie

J. Ion

Au départ de notre propos, le paradoxe suivant : c'est apparemment au moment même où « le social » — employé comme substantif — acquiert droit de cité hors du sens et du milieu des seuls sociologues, devient quasiment catégorie du discours et de l'action politiques, que les chercheurs spécialisés deviennent de plus en plus nombreux à s'interroger sur l'« éclatement du social ». Comme si la reconnaissance publique de la notion devait signifier sinon son exclusion du discours savant, du moins une remise en cause d'une cohérence de sens antérieure.

Les chercheurs du « social » (par exemple ceux qui en France figurent dans l'annuaire du même nom ou ceux plus généralement qui publient dans la présente revue) s'accordent pour la plupart à repérer mille signes de fracturation, ou d'essaimage, ou encore de déliquescence, de leur objet. Ils postulent donc à rebours une ancienne unité (constitutrice de leur propre légitimité), sans ja-

mais pourtant pouvoir en dire le contenu autrement que — me semble-t-il — dans l'objectivation des politiques publiques. Ainsi, de la même façon qu'hier le discours sur le « contrôle social » a correspondu grosso modo à l'émergence d'une politique unifiant des traditions et des institutions de diverses origines sous l'égide de l'État, de la même façon, aujourd'hui, c'est aux inflexions du discours sur l'État providence et aux variations des modes de la gestion sociale que paraîtrait se mesurer, pour les chercheurs, la pertinence de l'objet.

Alors : impuissance rédhitoire des sociologues à construire un savoir hors des questions pratiques qui les sollicitent ? Ou traduction d'une situation spécifique à des traditions nationales dans lesquelles tout autant la recherche que le social sont affaire de L'État ? Ou expression malheureuse (au sens où une conscience peut l'être) de la vaine recherche épistémologique

d'une position scientifique d'extériorité ?

Autant de questions croisées que nous reprendrons sous une commune interrogation que l'on pourrait présenter comme suit : qu'en est-il des rapports entre le social au sens restreint (celui auquel renvoient des expressions comme « travail social » ou « action sociale ») et le social au sens large (on pourrait alors dire « sociétal » pour éviter toute confusion) ? Ou, plus exactement, qu'en est-il des rapports entre la sociologie spécialisée qui traite du social au sens restreint et la sociologie en général ? Qu'on n'attende évidemment pas des quelques lignes qui suivent une réponse définitive. Tout au plus peut-on se risquer à proposer quelques pistes, sachant qu'en la circonstance, le chercheur est tout entier pris dans les problèmes qu'il tente de circonscrire.



Social et société participant d'une même représentation

L'actualité de la sociologie spécialisée du social peut induire en erreur et la tentation est grande de relier la crise actuelle supposée de l'objet à son contexte présent. L'inflation de la demande spécialisée d'études (qui sollicite de plus en plus le sociologue dans des démarches de prévision, de suivi ou d'analyse ex-post) comme les interrogations émanant du politique peut en effet accréditer l'idée d'un temps jadis vierge des questions spécialisées et des contraintes de l'action. La montée en puissance des exigences techniciennes auxquelles se trouve confronté le sociologue spécialisé est certes indéniable. Ce n'est cependant pas parce que, partout aujourd'hui, se fait jour ce que nous nommons « le fantasme du tableau de bord » (à savoir cette sourde obligation qui

se développe de tout connaître en temps réel d'une population avant d'agir), ce n'est pas parce que se multiplient les tentatives de rationalisation des procédures, ce n'est pas parce que les spécialistes des sciences sociales sont plus qu'hier convoqués en amont, en aval, ou au cours des interventions, en experts ou en praticiens, ce n'est pas pour autant, nous semble-t-il, que l'on se devrait d'imaginer un âge d'or, innocent des scories de la vie publique. La conjoncture peut semer le doute, et les distinctions bien commodes entre science et science appliquée ou entre science et technique peuvent permettre de maintenir les illusions des puristes selon lesquelles, à sortir de l'air du temps, la rigueur y retrouverait son compte. On sait les apories d'une telle posture académique (voir Caro, 1984).

Risquons plutôt une hypothèse : la sociologie générale n'est jamais étrangère au social spécialisé et ne l'a jamais été. Le social noble des pères fondateurs (le modèle de fonctionnement d'une société), celui donné pour objet à l'ensemble des sociologues de la discipline, non seulement est inconcevable en dehors de l'avènement des sociétés dites démocratiques (voir Lefort, 1978), mais a toujours partie liée avec les problèmes du social au sens étroit : si Comte ou Durkheim cherchent un modèle social, formulent des énoncés, c'est toujours parce qu'ils se trouvent confrontés ou parce qu'ils appréhendent les phénomènes qu'ils étudient à travers une perspective essentiellement historique et implicitement normative : par exemple, disparition des corps intermédiaires, ou disparition des formes religieuses. Leurs théorisations sont indissociables d'une recherche de nouveaux modèles garants du lien social, comme le

sont également les recherches de bien d'autres : Tocqueville, Weber, Tönnies, tous descripteurs de sociétés « avant » et de sociétés « après ». Comme aujourd'hui les techniciens du lien social, les pères fondateurs se proposent — se posent — aussi en politiques : la société est à la fois objet de savoir et objet d'action.

Et l'objet du savoir est proprement celui du social entendu au sens d'aujourd'hui, comme en témoignent par exemple la fortune du concept d'« anomie » ou celle du concept de « consensus ». C'est l'unité du « corps social » qui fait question et théorie. La nostalgie fondamentale reste celle d'une représentation organiciste de la société, structurée par corps ou États et par des liens de dépendance qui organisent le primat du tout sur l'individuel. Quand change la représentation de la société elle-même se pose la question des structures collectives intermédiaires entre l'individuel et le sociétal. C'est à proprement parler le marché comme doctrine et pratique économiques d'une part, et le libéralisme comme doctrine et pratique politiques d'autre part, qui créent la problématique de la solidarité quand celle-ci devient précisément objet de questions formulables.

Le social — entendu comme prise en compte d'intérêts privés dans la sphère publique — n'émerge donc pas subitement à la fin du XIX^e siècle avec l'« imaginaire assurantiel » et sa traduction politique l'« État providence » (comme le soutient Ewald, 1986). Pas plus qu'il ne s'invente tout à coup avec les journées de février 1848 (comme le soutient Donzelot, 1984). Il existe virtuellement dès que la disparition des « garants métasociaux » (selon l'expression d'Alain Touraine) et l'émergence de la notion d'individus libres (Lefort, 1978, Dumont,

1978) instaurent la société tout entière comme projet (comme construction et non comme donné), et donc le lien social comme problématique.

En imaginant le lien social — à la suite des Lumières — selon le seul modèle de l'association d'individus libres détachés de leurs inscriptions sociales et spatiales singulières¹, la démocratie politique naissante laisse en effet pendantes, bien sûr la question des rapports entre les atomes individuels abandonnés aux lois du marché, mais aussi la question des rapports du civil et du politique, c'est-à-dire les rapports entre, d'une part, les intérêts particuliers engagés dans la production et la reproduction sociales et, d'autre part, l'Intérêt général ; question d'autant plus cruciale que la démocratie nouvelle évacue, sous le soupçon qu'ils pourraient précisément représenter des intérêts particuliers, les plus larges fractions du corps social (les non-possédants et les femmes).

Ainsi rendrait-on compte du fait que le social est d'emblée défini par défaut et inscrit au sein même des représentations du fonctionnement de la société tout entière, même s'il faudra peut-être attendre les théoriciens-praticiens du service public et du solidarisme (Duguit, Bourgeois) pour penser simultanément ces deux notions. Quand la société se représente majoritairement à elle-même sur le modèle associatif (ou sur le modèle du contrat), et dénie de ce fait (hors du doublet citoyen abstrait-Nation) toute possibilité de structuration collective intermédiaire, elle instaure d'emblée comme problématique la question du social.

Résumons-nous en deux mots : la sociologie comme discipline est irrémédiablement inscrite dans le champ politique. Le social particulier est en son cœur

sinon à son origine, et complètement indissociable du social général. Autrement dit, « la question sociale » est d'emblée affaire de spécialistes comme de généralistes, de techniciens comme de politiques. Et la sociologie comme science se trouve tout entière imprégnée du souci implicite du social. Socialité rime avec socialisme comme avec sociabilité.

Sociologie spécialisée et sociologie générale : les quatre âges de la sociologie du social

Dire la « dette » de la sociologie à l'égard du social au sens trivial du terme est une chose. Énoncer les conditions d'émergence d'une sous-discipline spécialisée en est une autre qui ne manquerait pas d'être intéressante. On se limitera ici à quelques observations sommaires.

Si le social restreint est implicite dans l'avènement de la sociologie académique, cette dernière tend tout aussi fortement à l'évacuer de la constitution de la discipline comme « science ». La tradition des enquêtes d'hygiène ou de morbidité, productrice de très nombreux travaux empiriques, est ainsi soigneusement tenue à l'écart de la plupart des universitaires promoteurs de la science sociale. Dans bien des cas, la sociologie se construit donc, non pas en complémentarité, mais en opposition avec un courant fort vivace d'enquêtes sociales. C'est le cas général en France² ; c'est aussi, semble-t-il, le cas au États-Unis (voir Breslau, 1988). La sociologie générale en quête de légitimité savante se démarque du social au sens restreint.

Ce n'est qu'une fois qu'elle est assurée de ses assises et autonomisée en tant que telle que des sociologies spécialisées peuvent librement se développer, selon des découpages et des ob-

jets qui permettent d'éviter le clivage initial entre empiristes et théoriciens, entre pragmatistes et savants. Une sociologie du social au sens restreint devient alors épistémologiquement possible quand le spectre des « philanthropes » et des « enquêteurs sociaux » paraît disciplinairement exorcisé.

Force est pourtant de reconnaître qu'à l'instar de la plupart des autres sociologies spécialisées, celle du social s'est développée concrètement dans la dernière période à proportion des interventions croissantes de l'État. À partir des années soixante-dix, sa réussite est allée de pair avec la définition d'un nouveau champ, le travail social, unifiant idéologiquement et concrètement des pratiques et des discours d'origines éparses. On peut d'ailleurs se demander, dans le droit fil de ce qui précède, si la reconnaissance des « travailleurs sociaux » en tant que professionnels spécialisés n'a pas autorisé d'autant l'émergence d'une sociologie spécialisée (l'ancienne confusion étant ainsi devenue plus incertaine).

Que la recherche ait participé à la production de ce champ n'est guère niable ; encore convient-il de noter, sans prétendre à un examen généalogique approfondi, que c'est plutôt encore une fois de la sociologie générale ou mieux de l'interrogation philosophico-politique, plus que des travaux spécialisés, que provient l'impulsion la plus importante.

On notera d'ailleurs que ces perspectives théoriques générales ont beaucoup plus nettement pesé sur l'avènement de la sociologie du social que des perspectives comparables ne l'avaient fait lors de l'émergence d'une sociologie urbaine ou de la sociologie du travail³. En l'occurrence, c'est, du moins en France, au croisement des interrogations

critiques d'après mai 1968 sur la place croissante de l'État et des soucis de gestion du politique que se sont constitués un objet et des équipes spécialisés.

Et c'est au moment où cette sociologie spécialisée se développe très rapidement, où l'imbrication entre chercheurs patentés et chercheurs d'organismes privés se trouve de plus en plus réalisée, où un milieu se constitue, qu'est proclamée la crise de la sociologie du social : crise des paradigmes qui n'est pas spécifique à cette sociologie-là, mais qui apparaît peut-être d'autant plus que se multiplient les travaux spécialisés.

Nous pensons, quant à nous, qu'il convient de relativiser ladite crise. Selon la lecture récurrente à laquelle nous invitons ici, la période actuelle viendrait en effet à la suite de trois phases, correspondant moins à des étapes diachroniques qu'à des façons à la fois théoriques et méthodologiques d'appréhender le social. Implicitement, nous les avons déjà évoquées tout au long de ce qui précède ; quitte à caricaturer, on peut en proposer une explication très schématique.

Première phase : celle que nous avons dite exister en creux dans toute sociologie générale, correspondant grosso modo à la question : comment penser à la fois l'exclusion et le lien social ? C'est la démarche des « pères

fondateurs », à visée politico-théorique.

Deuxième phase, historiquement concurrente de la première, si elle ne l'a pour partie précédée : celle qui s'attache à promouvoir ce qu'on pourrait appeler sommairement une sociographie des populations à risques. Elle s'illustre à travers le courant hygiéniste, à travers Le Play, Villerme, et une pléiade d'« ingénieurs sociaux ». Faut-il inscrire dans cette ligne, marquée par une foule d'enquêtes inspirées par la tradition hygiéniste et le christianisme social, Chombart de Lauwe ? Et placer à cheval sur ce courant, politico-normatif réformateur, et le courant précédent, Halbwachs ?

Troisième phase : elle reprend les interrogations de la première, mais en posant explicitement l'analyse du social spécialisé au centre de ses préoccupations, moins comme question fondamentale que comme indice du développement des sociétés contemporaines. La rencontre entre le théorique-politique et le concret, sur le terrain problématique du premier, mais appuyé sur les exemples du second, se trouve illustrée par la conjonction, dans le contexte post-1968, de philosophes critiques et d'une génération de travailleurs sociaux ou de formateurs issus de l'Université (voir à titre d'exemple la liste des participants du fameux numéro d'*Esprit* d'abord intitulé « Pourquoi le travail social ? », puis réédité significativement sous le titre « Normalisation et contrôle social »).

La phase actuelle, la quatrième, serait alors caractérisable d'une double façon. D'une part, elle s'inscrit dans un contexte nouveau marqué non seulement par une demande d'expertise mais aussi par l'existence massive de professionnels techniciens, et donc également par

l'existence de structures de formation en charge de transmettre un savoir. D'autre part, et non sans lien, la critique de l'État providence implique, indépendamment même de ses présupposés idéologico-politiques, une interrogation généalogique de vaste ampleur. C'est la conjonction de ces deux exigences qui définit sans doute l'originalité de la conjoncture présente.

De ce point de vue, pourquoi ne pas penser les recherches actuelles, non point comme une multiplication de travaux parcelaires, mais comme correspondant en quelque sorte à une phase d'accumulation primitive, laquelle pourrait permettre un renouvellement des problématiques, voire être lue comme le moment à partir duquel il devient possible de fonder la spécialisation :

— soit sur une meilleure définition de l'objet, moins dépendante de théories eschatologiques ;

— soit sur des appréhensions spécifiques articulées à des théories plus proprement sociologiques.

Les conditions d'apparition de la sociologie peuvent peut-être encore contribuer à entretenir un faux débat. Mais la question de l'objet n'est pas plus cruciale dans ce domaine que dans d'autres.

Que le politique soit en filigrane de cette redéfinition d'une sociologie spécialisée ne sera un obstacle que pour ceux qui croient à l'intemporalité et à la gratuité de l'activité scientifique.

Jacques Ion
Centre de recherches
et d'études sociologiques
appliquées de la Loire
Saint-Étienne

Notes :

- ¹ Voir Furet, 1978, et notamment son analyse, reprise de Cochin, des sociétés de pensée.
- ² Voir Lécuyer, et aussi, dans deux registres différents, Amiot, 1986, et Kalaora et Savoye, 1988.
- ³ Voir Drouard, 1982, et *Revue française de sociologie*, numéro spécial, « Sociologie du travail a vingt ans », janvier-mars 1980.

Bibliographie

- AMIOT, M. 1986. *Contre l'État, les sociologues : éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France (1900-1980)*. Paris, Éditions de l'EHESS.
- BRESLAU, D. 1988. « Robert Park et l'écologie humaine », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 74, septembre.
- CARO, J.-Y. 1984. « Scientificité et rapports sociaux », *Sociologie du travail*, n° 1.
- DONZELOT, J. 1984. *L'Invention du social. Essai sur le déclin des passions politiques*. Paris, Fayard.
- DROUARD, A. 1982. « Réflexions sur une chronologie : le développement des sciences sociales en France de 1945 à la fin des années soixante », *Revue française de sociologie*, janvier-mars.
- DUMONT, L. 1978. « La conception moderne de l'individu », *Esprit*, février.
- EWALD, F. 1986. *L'État providence*. Paris, Grasset.
- FURET, F. 1978. *Penser la Révolution française*. Paris, Seuil.
- KALAORA, B. et A. SAVOYE. 1988. *Les Inventeurs oubliés, Frédéric Le Play et ses continuateurs*. Paris, Champ Vallon.
- L'ÉCUYER, B.P. « Préhistoire des sciences sociales », *Encyclopedia Universalis*, vol. 18.
- LEFORT, C. 1978. *Les Formes de l'Histoire. Essais d'anthropologie politique*. Paris, Gallimard.